

N°1

TERRE D'ÉNERGIES

MAG

LE MAGAZINE
DE VOTRE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ÉTÉ 2019

DOSSIER

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : VOTRE NOUVELLE INTERCO'

entre-bievretrhone.fr

ENTRE
BIÈVRE
ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉDITO

SOMMAIRE

3-5 | RETOUR EN IMAGES

6-7 | ACTUALITÉS

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : VOTRE NOUVELLE INTERCO' !

8-9 | VIE ÉCONOMIQUE

RÉSEAU D'ENTREPRISES ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : CONNECTONS-NOUS !

10-11 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

12-13 | CULTURE

L'ORON FAIT PEAU NEUVE

14 | SOLIDARITÉ

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE BEAUREPAIRE

15 | RENCONTRE

JOCELYN PRAS, AUTEUR DU NOM ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

JONAS OLOUSOUZIAN, STYLISTE-CRÉATEUR

16-17 | SORTIR, BOUGER

18-19 | BRÈVES



Entre Bièvre et Rhône, née de la fusion des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire le 1^{er} janvier 2019, est composée de 37 communes représentant plus de 67 000 habitants. Fruit de 3 années de réflexion, d'échanges et de travail, ce territoire a la taille nécessaire et suffisante pour faire face aux grands enjeux des années à venir. Le temps pris a pu paraître long, mais il a permis aux élus de faire un bilan des atouts de chacun, de se connaître, de prendre conscience de nos complémentarités et de nos différences.

Les élections passées, les élus se sont mis au travail à un rythme soutenu, le mercredi étant réservé au bureau où toutes les communes sont représentées, ou au conseil communautaire. Les quinze vice-présidents ayant en charge une commission thématique, où les conseillers municipaux sont présents, se sont réunis pour traiter les sujets comme l'économie, la petite enfance, l'eau, l'environnement, la culture, le tourisme...

L'association de tous, élus et agents, a permis de créer une intercommunalité prête à développer de nouveaux services et compétences.

C'est la première pierre d'un territoire qui doit devenir rapidement un acteur incontournable dans le paysage du Département et de la Région.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents de EBER pour leur implication afin de rendre notre projet opérationnel, au service du territoire et de ses habitants.

Francis Charvet,
Président de Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes

Terre d'énergies Mag
Magazine d'information de Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes
N°1 - Été 2019
N°ISSN : en cours
Dépôt légal : Juillet 2019
Directeur de la publication : M. Francis Charvet
Rédaction : Manon Bonte, Carine Hilaire
Mise en page : Ligne Ovale
Crédit photo : Renaud Vezin (sauf mentions spéciales)
Impression : Imprimerie Fauchery



Lundi 7 janvier :

les élus du nouveau conseil communautaire se sont réunis pour la première fois afin d'élire le Président, les 15 vice-présidents et les membres du bureau communautaire de Entre Bièvre et Rhône.



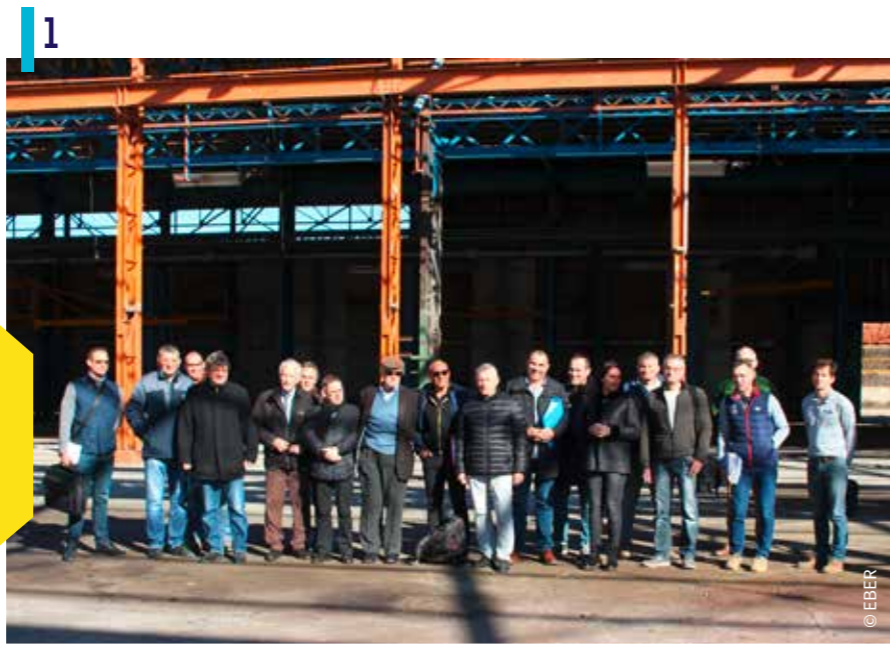
Mercredi 30 janvier :

Cérémonie des vœux de Francis Charvet, président de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.



Février :

La nouvelle passerelle piétonne de la Charina est posée. Elle surplombe la Varèze et relie les communes d'Assieu et Vernioz.



1 - Lundi 18 février :

Lancement des travaux de la friche Pichon sur la zone artisanale de la Maladière à Beaurepaire, en présence des élus et des entreprises.

2 - vendredi 1^{er} mars :

L'Office de Tourisme du pays Roussillonnais a accueilli la première émission de radio préparée par les jeunes du Centre Social du Pays Roussillonnais, avec Radio Méga. L'émission, transmise en direct, portait sur la richesse du patrimoine du Pays Roussillonnais.

3 - Lundi 4 mars :

Connectons-nous ! Le réseau d'entreprises Entre Bièvre et Rhône s'est réuni pour échanger sur le thème de la mutualisation des formations.

4 - Lundi 11 mars :

Fin de la résidence de Laëtitia Devernay dans le réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais, avec les visites de classes et le vernissage de l'exposition des travaux des enfants.

5 - samedi 16 mars :

Le Grand Final du Prix BD Jeunesse « Fun en Bulles ! » a eu lieu à Sonnay. Les enfants ont élu Anaïs Vachez et Cyrielle pour la BD « Les Petites cartes secrètes ».

6 - Mercredi 20 mars :

Biennale de danse du Conservatoire Entre Bièvre et Rhône.

7 - mardi 26 mars :

La Communauté de Communes a organisé, en collaboration étroite avec Pôle Emploi, un forum dédié à l'emploi. De nombreuses entreprises sont venues présenter des offres en CDD, CDI, interim, alternance... dans divers secteurs d'activités : industrie, commerce, restauration, interim, agriculture... Plus de 415 demandeurs d'emploi étaient présents au forum.

8 - du 30 mars au 13 avril :

L'école de musique Manu Dibango de Beaurepaire présente le Festival des Bourgeons : concerts, auditions, sensibilisations aux instruments... sont au programme.

9 - MARS :

Les travaux de la Médiathèque du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sont sur le point de s'achever. Réouverture dans de nouveau locaux le mardi 4 juin !

10 - Avril :

Les travaux d'extension du site de compostage, au Péage-de-Roussillon, se terminent.



ACTUALITÉS

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : VOTRE NOUVELLE INTERCO' !

Le 1^{er} janvier 2019, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est née de la fusion des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire. Votre nouvelle intercommunalité regroupe désormais 37 communes et 67 000 habitants.

Entre Bièvre et Rhône compte 66 élus communautaires. Le nouveau conseil communautaire s'est réuni le lundi 7 janvier pour élire le président, les 15 vice-présidents et les membres du bureau, au sein duquel chaque commune est représentée. Le bureau est chargé de faire le point sur l'ensemble des projets en cours et prépare les votes soumis au Conseil communautaire.

Le conseil communautaire a fait le choix de créer quinze commissions thématiques, en lien direct avec les compétences d'EBER.

Elles sont présidées par les vice-présidents et ont été ouvertes aux conseillers municipaux des 37 communes d'EBER. Ces commissions sont forces de propositions : leur rôle est d'échanger et développer des projets qui relèvent de leur domaine, avant leur présentation au Bureau communautaire.



Renseignements :
Entre Bièvre et Rhône
Communauté de Communes
Rue du 19 Mars 1962
38550 Saint-Maurice-
l'Exil Cedex
Tél : 04 74 29 31 00

37 COMMUNES	67 000 HABITANTS	66 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	22 000 EMPLOIS	215 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
79 820 000 € BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL 2019 DE EBER DONT 61 000 000 € EN SECTION FONCTIONNEMENT ET 18 820 000 € EN SECTION INVESTISSEMENT				

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS :

 Francis Charvet Président Conseiller municipal à Saint-Maurice-l'Exil	 Christian Nucci 1 ^{er} Vice président en charge de l'emploi et de l'insertion Conseiller municipal à Beaurepaire	 Gilles Vial 2 ^e Vice président en charge de l'économie Maire de Salaise-sur-Sanne	 Marie-Hélène Vincent 3 ^e Vice présidente en charge des affaires sociales, santé, CISPD, Politique de la ville Adjointe au maire de Roussillon	 Elisabeth Tyrode 4 ^e Vice présidente en charge du transport Maire de Chalon	 Roberte Di Bin 5 ^e Vice présidente en charge du logement et des gens du voyages Maire de Sablons	 Vincent Poncin 6 ^e Vice président en charge des équipements communautaires Adjoint au maire de Saint-Clair-du-Rhône	 Phillipe Genty 7 ^e Vice président en charge de l'aménagement du territoire Maire de Saint-Maurice-l'Exil
 Isabelle Dugua 8 ^e Vice présidente en charge de la culture et du Port de plaisance des Roches-de-Condrieu Maire des Roches-de-Condrieu	 Philippe Mignot 9 ^e Vice président en charge du grand cycle de l'eau Maire de Beaurepaire	 Luc Satre 10 ^e Vice président en charge de l'environnement et de la transition énergétique Maire de Ville-sous-Anjou	 Gilles Bonneton 11 ^e Vice président en charge du sport Maire de Cheyssieu	 Régis Vialatte 12 ^e Vice président en charge du tourisme Maire de Clonas-sur-Varèze	 Angéline Apprieux 13 ^e Vice présidente en charge de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse Maire de Primarette	 Christian Monteyremard 14 ^e Vice président en charge de la voirie Maire d'Agnin	 Claude Lhermet 15 ^e Vice président en charge de la communication et des nouvelles technologies Maire de Sonnay

LES MEMBRES DU BUREAU :

Denis ROZIER Maire d'Anjou	Denis CHAMBON Maire de Saint-Alban-du-Rhône	Robert DURANTON Maire de Roussillon Vice-président du Département de l'Isère
Louis MONNET Adjoint au maire d'Assieu	Gérard BECT Maire de Saint-Barthelemy	René PEY Adjoint au maire de Roussillon
Nicole BERNARD Maire d'Auberives-sur-Varèze	Axel MONTEYREMAR Maire de Saint-Julien-de-L-Herms	Marie-Thérèse LAMBERT Adjointe au maire de Roussillon Conseillère Régionale
Christelle GRANGEOT Maire de Bellegarde-Poussieu	Didier GERIN Maire de Saint-Prim	Jean-Claude CANARIO Adjoint au maire de Roussillon
Claudette FAYOLLE Maire de Bougé-Chambalud	Robert MOUCHIROUD Maire de Saint-Romain-de-Surieu	Béatrice KREKDJIAN Adjointe au maire de Roussillon
Jean-Louis GUERRY Maire de Chanas	Marc TRAYNARD Maire de Vernioz	Patrick BEDIAT Conseiller municipal de Roussillon
Jacques GARNIER Maire de Cour-et-Buis	LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :	
Patrick DURAND Maire de Jarcieu	Monique GUILLAUD-LAUZANNE Adjointe au maire de Beaurepaire	Didier CHARPENAY Adjoint au maire de Roussillon
Gabriel GIRARD Maire de La Chapelle-de-Surieu	Béatrice MOULIN-MARTIN Conseillère municipale à Beaurepaire	Frédéric LEMAY Adjoint au maire de Sablons
Jean-Pierre GABET Conseiller municipal au Péage-de-Roussillon	Annie MONNERY Conseillère municipale à Beaurepaire	Olivier MERLIN Maire de Saint-Clair-du-Rhône
Christian FANJAT Maire de Moissieu-sur-Dolon	Raymonde COULAUD Adjointe au maire de Chanas	Denise GUILLON Adjointe au maire de Saint-Clair-du-Rhône
Denis MERLIN Maire de Monsteroux-Milieu	Stéphane SPITTERS Maire du Péage-de-Roussillon	Dominique CHARBIN Adjointe au maire de Saint-Maurice-l'Exil
Stéphane CARRAS Maire de Montseveroux	Dominique LHERMET Adjointe au maire du Péage-de-Roussillon	André MONDANGE Adjoint au maire de Saint-Maurice-l'Exil
Claude NICAISE Maire de Pact	Daniel ROBERT-CHARREREAU Adjoint au maire du Péage-de-Roussillon	Aïda CHOUGHANE Adjointe au maire de Saint-Maurice-l'Exil
Jean-Luc DURIEUX Maire de Pisisieu	Jacqueline LAMY Adjointe au maire du Péage-de-Roussillon	Marie-France LIBERO Adjointe au maire de Saint-Maurice-l'Exil
Mireille BOUVIER Maire de Pommier-de-Beaurepaire	Olga DAMIAN Conseillère municipale au Péage-de-Roussillon	Dominique GIRAUD Adjointe au maire de Salaise-sur-Sanne
Sylvie DEZARNAUD Maire de Revel-Tourdan	Max PHILIBERT Adjoint au maire des Roches-de-Condrieu	Gérard PERROTIN Adjoint au maire de Salaise-sur-Sanne
		Roselyne MEDINA Adjointe au maire de Salaise-sur-Sanne

VIE ÉCONOMIQUE

RÉSEAU D'ENTREPRISES ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : CONNECTONS-NOUS !

Lancé le 3 juillet 2018, le réseau d'entreprises Entre Bièvre et Rhône mobilise 80 entreprises du territoire. Rencontres, animations et réflexions créent une dynamique pour les acteurs économiques sur EBER. Le développement du réseau se poursuit en 2019.

Renforcer les relations entre les différents publics

Entre Bièvre et Rhône soutient et accompagne le développement économique local auprès des 5 600 établissements de son territoire, en faisant émerger diverses actions et initiatives. « Le réseau d'entreprises EBER fait partie intégrante des actions déployées dans le cadre de notre Schéma de Développement Économique, introduit Didier Gerin, élu référent du réseau d'entreprises. Echanger entre dirigeants d'entreprises, rompre leur solitude, c'est ce que nous souhaitons mettre en place au sein de ce réseau ». Les rencontres favorisent le réseau de proximité et les circuits courts sur toutes les activités : industrielles, artisanales et services aux entreprises.

« Le réseau d'entreprises a une double utilité : en plus des échanges, il permet également aux entreprises de développer leur visibilité, poursuit Gilles Vial, Vice-Président EBER à l'économie. Le réseau d'entreprises soutient l'économie de proximité : les achats de prestations peuvent se faire plus facilement au niveau local si les entreprises se connaissent bien, d'où la nécessité pour elles de se rencontrer ».

2018 : plusieurs temps d'échanges pour identifier les attentes et problématiques rencontrées par les entreprises...

Les premières rencontres de 2018 et une enquête auprès des entreprises ont mis en évidence 3 thèmes : mutualisation, solutions ressources humaines - formation, animation du réseau et partage d'expérience. L'emploi est au cœur des problématiques des dirigeants : « les exigences et les attentes

changent dans le marché de l'emploi et les entreprises ont de plus en plus de mal à fidéliser la main d'œuvre et à avoir les compétences requises pour former leurs salariés. Les recruteurs peinent à trouver des candidats dans certains secteurs d'activités et nous souhaitons vivement trouver des solutions concrètes et efficaces pour palier à ce genre de difficultés », ajoute Didier Gerin. L'attractivité du territoire est un argument fort, tant pour les entreprises que pour les salariés. Le territoire est riche d'organismes de formation, avec une agence Pôle Emploi active, des entreprises de services spécialisées en ressources humaines, etc. « Il faut connecter tous les acteurs, nous échangeons avec l'ensemble des réseaux d'entreprises existants sur le territoire et nous soutenons leurs actions » insistent les élus.

Les rendez-vous du réseau

Ateliers, conférences, visites d'entreprises... Le réseau d'entreprises EBER ne manque pas d'imagination pour dynamiser les rencontres. Des consultants externes interviennent par exemple pour l'animation de conférences : « nous avons déjà proposé des interventions sur bien s'organiser pour gagner en performance et le savoir convaincre ». Les rencontres continuent en 2019, pour avancer sur les travaux en cours. Ces animations s'accompagnent de rencontres bilatérales entreprises-collectivités. Une prochaine rencontre avec le Hub Innovation Recherche permettra aux entreprises du territoire d'avoir accès aux Universités et Écoles de la Région.

» ILS ONT REJOINT LE RÉSEAU !



AURÉLIEN VILLE

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT CHEZ IN EXTENSO DEPUIS 3 ANS
SECTEUR : EXPERTISE-COMPTABLE
LOCALISATION : ROUSSILLON

« ÉCHANGER FACILEMENT SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, S'INSPIRER DES PRATIQUES CHEZ LES AUTRES CHEFS D'ENTREPRISES »



DELPHINE TAMOS

PRÉSIDENTE DU GROUPE IMPULSE SOLUTIONS SECTEUR : SOCIÉTÉ DE CONSEIL, COACHING (VIE ET PROFESSIONNEL), FORMATION
LOCALISATION : CLONAS-SUR-VARÈZE

« UN RÉSEAU D'ENTREPRISES EST UN INCUBATEUR DE PERSPECTIVES »

Adhérer au réseau d'entreprises EBER nous permet de renforcer notre positionnement sur le secteur. Les rencontres d'élus et de chefs d'entreprises locaux peuvent considérablement profiter à notre développement. Notre territoire bénéficie d'un fort tissu industriel et les grands groupes implantés font travailler les PME, ainsi que les artisans locaux : cette activité économique est donc très positive pour nos clients. Le réseau nous permet de rencontrer nos voisins, avec qui nous ne prenons même pas le temps de discuter au quotidien ! Cela nous permet ainsi d'échanger sur les difficultés rencontrées, notamment sur les problématiques de recrutement, la recherche de locaux, les achats... Nous pouvons ainsi découvrir et prendre connaissance des bonnes pratiques chez d'autres chefs d'entreprises. Le réseau d'entreprises en trois adjectifs : agréable, accueillant, efficace.

Le territoire EBER est un territoire vaste, peu de liens existent entre les entrepreneurs et cadres dirigeants de la zone. De par son envergure et son ambition, le territoire mérite des espaces d'échanges et de partage pour aider les décisionnaires dans leur développement. Nous avons choisi d'intégrer le réseau d'entreprises EBER pour bénéficier d'espaces pour échanger, partager et pourquoi pas profiter de moments de convivialité durant lesquels pourraient émerger de nouvelles solutions, pratiques et projets sur des problématiques ou des objectifs communs. Les directions sont trop souvent isolées dans leurs recherches de nouvelles issues et l'énergie requise est parfois importante, alors que des solutions performantes existent en local. Au sein du réseau, diverses thématiques sont traitées, dont la mutualisation et le recrutement au travers de la formation longue. J'accorde une grande importance aux relations humaines. Le réseau d'entreprises en trois adjectifs : ambitieux, convivial, pertinent.



Rejoignez-les !

Vous êtes une entreprise dédiée aux métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du service ? Vous pouvez adhérer librement et gratuitement au réseau d'entreprises EBER. Pour connaître le calendrier des prochains rendez-vous et/ou rejoindre les groupes de travail, vous pouvez contacter le service économie EBER au 04 74 29 31 79 ou à économie@entre-bievreethone.fr

CHIFFRES CLES

- 5 600** ÉTABLISSEMENTS CRÉATEURS D'EMPLOI
- 22 000** EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE
- 1/3** DES EMPLOIS DANS LE COMMERCE, LES TRANSPORTS ET SERVICES
- 1/3** DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE

» LES TRAVAUX EN COURS !

MUTUALISATION DES ACHATS

CRÉATION D'UN OUTIL DE MUTUALISATION ET DE CONSOLIDATION DES BESOINS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCE ET DE FORMATION

CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET D'INFORMATIONS INTER-ENTREPRISES AU NIVEAU DU TERRITOIRE

RÉSEAU POUR FACILITER LE RECRUTEMENT EN « LOCAL », PAR LA FORMATION

VISIONS CROISÉES OU « VIS MA VIE »

FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE ENTREPRISES VIA LA CRÉATION D'UNE PAGE PRIVÉE FACEBOOK

DEVELOPPEMENT DURABLE

AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La démarche climat air énergie de Entre Bièvre et Rhône, lancée au printemps 2018 par les Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire, entre dans une phase opérationnelle. Ce plan climat mobilise de nombreux acteurs locaux : communes, industriels, agriculteurs, associations, bailleurs, habitants...



L'ambrosie, une autre problématique forte en matière de qualité de l'air

Entre Bièvre et Rhône poursuit ses actions de lutte contre l'ambrosie. Elle anime et réunit, avant et après la saison de l'ambrosie, un réseau de référents locaux constitué d'élus de chaque commune et d'agriculteurs. Ils suivent l'évolution de l'ambrosie sur le territoire, font des signalements et conseillent sur les modes de traitement.

Lutter contre le réchauffement climatique, rendre le territoire moins vulnérable et améliorer la qualité de l'air, sont les principaux objectifs du plan climat de Entre Bièvre et Rhône. La démarche, lancée il y a un an, a donné lieu à la réalisation des diagnostics des territoires des ex Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire. Il pointe notamment un niveau de consommations d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre liés à l'industrie et aux transports supérieur à la moyenne régionale en Pays Roussillonnais. Le Territoire de Beaurepaire est dans la moyenne régionale, les transports et le résidentiel (chauffage) étant les principales sources de consommations et d'émissions de gaz à effet de serre. On constate encore une forte dépendance aux énergies fossiles qui s'accompagne d'un développement des énergies renouvelables limité par rapport au potentiel local (des projets de centrales photovoltaïques sont en cours de réalisation).

La stratégie du plan climat porte sur différents axes : repenser la mobilité et les transports, améliorer la performance énergétique, développer les énergies renouvelables, aménager en protégeant les ressources en eau et la biodiversité, agir sur la qualité de l'air et la santé environnementale et accompagner le changement des pratiques.

De nombreuses actions ont déjà été entreprises par les différents acteurs concernés ; elles ont engendré des diminutions des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. D'autres actions concrètes sont en cours ou à venir dans des domaines très variés : projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments ou d'ombrières photovoltaïques sur parkings, rénovation, isolation et renouvellement du mode de chauffage de locaux anciens, achats de véhicules électriques, remplacement et mise aux normes de l'éclairage public, notamment avec des ampoules à leds, valorisation de la chaleur produite par les usines, réduction des consommations d'énergies dans le milieu industriel, aménagement d'un schéma de modes de transports doux, projet de soutien financier pour le remplacement des modes de chauffage non performants... Cette dynamique doit assurer la transition du territoire vers un modèle de développement durable (habitat, transport, économie, aménagement, santé, environnement...)

Renseignements :
Service environnement de Entre Bièvre et Rhône
Tél : 04 74 29 15 47
demarche.climat@entre-bievretrhone.fr
N'hésitez pas à prendre contact avec le service si vous souhaitez que votre action soit mentionnée dans le futur plan d'action du territoire ou bien pour rejoindre la démarche dans ses réflexions.



3 QUESTIONS À LUC SATRE, VICE-PRÉSIDENT DE EBER EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pourquoi cette démarche ?

La démarche climat air énergie territoriale a été lancée afin de répondre aux attentes de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte de 2015. C'est une obligation pour les collectivités de plus de 20000 habitants. Elle nous a permis de dresser un état des lieux de notre environnement au niveau local pour voir de quelles manières nous pouvons l'améliorer : il faut connaître l'origine de la pollution pour savoir comment agir ! Ce plan est un outil de planification à 6 ans (2019 - 2025) des actions à mettre en œuvre. Il s'appuie sur les échanges et ateliers organisés avec les acteurs locaux. Bien sûr, de nombreuses initiatives sont déjà en cours ou réalisées sur notre territoire. Le plan climat doit aussi les promouvoir, créer une émulation et faire émerger de nouveaux projets.

Quel est le rôle de Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes ?

EBER a initié la démarche et ambitionne de mener de plus grandes actions, traduisant sa volonté d'exemplarité. Nous menons un vrai projet de territoire. Nous jouons un rôle de facilitateur, notamment par l'animation et la mise en réseau des acteurs du territoire. EBER mène également des actions sur ses propres bâtiments ou compétences.

Comment agir à l'échelle de notre territoire ?

Nous devons agir à différents niveaux, sur les principales origines de la pollution de l'air : en changeant nos pratiques en matière de transports, en renouvelant les moyens de chauffage dans les logements et les bâtiments, en adaptant les pratiques dans le monde agricole et les outils de production dans le milieu industriel... Plus globalement, nous devons absolument diminuer nos consommations d'énergies fossiles au profit d'énergies moins polluantes, ou renouvelables (photovoltaïque, éolien, géothermie, biomasse...)

Le projet de station multi-énergie

Une étude de faisabilité sur l'installation d'une station multi-énergies est en cours sur le territoire. L'objectif : proposer des alternatives à l'utilisation des carburants fossiles pour réduire la pollution de l'air, mais aussi développer la filière de l'hydrogène vert à un niveau local car un partenariat est à trouver avec les industriels. Ce projet de station porte sur trois types d'énergies décarbonnées : le gaz naturel vert, l'hydrogène vert et l'électricité. Il pourrait voir le jour à l'horizon 2020.



CULTURE

L'ORON FAIT PEAU NEUVE

C'est un équipement culturel emblématique de Beaurepaire qui va faire peau neuve. Le cinéma l'Oron va bénéficier de travaux de mise en conformité pour améliorer ses conditions d'accessibilité.

Les plus gros succès à l'Oron

Sur ces 15 dernières années, les 4 films qui ont enregistré le plus d'entrées à l'Oron sont :

- Intouchable (7300 entrées)
- Bienvenue chez les Ch'tis (6200 entrées)
- L'incroyable histoire du facteur Cheval (4700 entrées)
- Avatar (4600 entrées)

106 ans de 7^e art ! La ville de Beaurepaire a été l'une des premières en France à installer un cinéma permanent en 1913... Il faut savoir que la commune fut aussi la première ville française électrifiée à la fin du 19^e siècle. Alors considéré comme une attraction foraine, le cinéma s'est installé dans un premier temps à la salle du Rocher, avant de migrer vers l'emplacement actuel de l'Oron dans les années 50. D'abord privé, le cinéma est racheté par la Ville de Beaurepaire en 1987, avant d'être transféré à la Communauté de communes. Son activité n'a jamais cessé, en dehors des deux guerres mondiales, et l'Oron a même su trouver un rayonnement particulier avec les Rencontres Internationales du Cinéma qui ont fêté leurs 30 ans en 2018 !

Le cinéma a donc une histoire ancienne à Beaurepaire et ses habitants y sont profondément attachés. Bien sûr, il a su évoluer au fil du temps, et l'Oron a été le premier cinéma de l'Isère à s'équiper en technologie numérique et 3D en 2009. C'est un bel équipement, véritablement emblématique de la commune, mais dont le bâtiment n'a pas fait l'objet de travaux conséquents depuis 30 ans.

Les travaux permettront de gagner en confort et en sécurité. L'espace d'accueil sera agrandi et l'ensemble de l'équipement sera rendu accessible aux personnes en situation de handicap. Les fauteuils des deux salles (240 places au rez-de-chaussée et 130 places à l'étage) seront remplacés. Le parvis sera rénové pour rendre le bâtiment plus accessible, mais aussi pour



30 ans de Rencontres Internationales du Cinéma !

C'est un pari un peu fou lancé en 1988 : créer un événement pour promouvoir le cinéma en milieu rural et relancer l'activité de l'Oron qui connaît alors des difficultés financières. Les Rencontres Internationales du Cinéma organisent chaque année, le 3^e week-end d'octobre, des projections de films en avant-première et des compétitions de court-métrages, en présence des équipes de tournages et de nombreux réalisateurs, acteurs et têtes d'affiches. Ce festival du 7^e art crée, à Beaurepaire, des rencontres et des échanges riches entre les artistes et le public. L'édition 2019 aura lieu du 17 au 20 octobre.



matérialiser et réaffirmer l'entrée du cinéma. Les travaux, d'un montant de 859 000 € seront pris en charge par Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes, avec le soutien du CNC, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'État.

L'Oron a enregistré en 2018 plus de 52 000 entrées. Il projette 6 à 8 films par semaine, avec une belle part faite à l'Art et Essais qui a su trouver et fidéliser son public. Lieu d'animations culturelles, le cinéma est régulièrement sollicité par les associations du territoire pour organiser des projections et soirées débat. Il accueille toute l'année le public scolaire dans le cadre de « Ecole au cinéma » et « Collège au cinéma ».



RÉOUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque communautaire de Saint-Maurice-l'Exil s'est agrandie. Après 18 mois de travaux, elle vient d'emménager dans ses nouveaux locaux, avec de nouveaux espaces (jeux vidéo, espace public numérique, salle de spectacles et d'animations...) et de nouveaux horaires :

En juillet et août :

mardi 15 h - 19 h, mercredi 10 h - 12 h et 14 h - 17 h, vendredi 15 h - 19 h.

A partir du 3 septembre :

mardi 14 h-19 h, mercredi 10 h-18 h, vendredi 14 h-19 h et samedi 10 h-17 h.

Renseignements au 04 74 86 20 26 ou par mail : mediatheque@entre-bievretrhone.fr
Rejoignez le réseau : reseau-mediatheques.ccpaysroussillonnais.fr



LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE BEAUREPAIRE

C'est un projet entièrement porté par les professionnels de la santé et les élus de l'ex Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire (CCTB) qui avait été inauguré le 15 décembre 2017. La Maison de Santé accueille aujourd'hui 17 professionnels de santé. Retour sur ce projet collaboratif et ambitieux.

Où trouver la Maison de Santé :
60, avenue de la Valloire à Beaurepaire

Renseignements, location d'un espace médical :
Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes
04 74 29 31 04
sante@entre-bievretrhone.fr

Faire face à la désertification médicale

Ce projet de maison de santé est né d'un sérieux constat mis en évidence par les élus en 2010, sur les 15 communes de l'ancien territoire : « Nous étions confrontés au désert médical, introduit Christian Nucci, Président de l'ex CCTB. Un diagnostic a donc été initié par le Syndicat Mixte Bièvre-Valloire et avec le concours du Conseil Régional. L'objectif était de mettre en évidence le nombre insuffisant de professionnels de santé implantés dans notre secteur, d'anticiper les départs à la retraite et la formation, qui entraîne une disponibilité moindre... Certains aspects devaient être pris en compte : vieillissement de la population, conditions familiales de certains praticiens, etc. C'était là tout l'intérêt du projet, il fallait agir bien et vite », poursuit Christian Nucci.

Un partenariat très étroit entre professionnels de santé et élus

En 2013, les professionnels de santé et les élus se sont rencontrés pour travailler sur un programme stratégique. « Nous voulions regrouper les médecins dans un seul et même lieu. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a validé notre projet et le permis de construire a été attribué en août 2016, pour une livraison en décembre 2017. L'architecte retenu pour la prise en charge du dossier était le cabinet Quemini à Beaurepaire. Nous pouvons nous féliciter de ce travail. Notre espace multidisciplinaire sert de référence pour l'ARS, de par sa démarche initiale : nous l'avons construit tous ensemble ».

Une multitude d'espaces pour optimiser l'accueil et la pratique médicale

Pierre Gilibert (médecin généraliste) et Pierre Bavuz (responsable du laboratoire Unibio), tous deux membres du comité de pilotage, ont participé à la conception du bâtiment : « tout a été imaginé pour mutualiser un maximum d'espaces. Nous disposons de lieux communs : hall d'accueil, salle d'urgences, salles de réunion et de repos... Nous avons également un studio pour accueillir d'autres professionnels ou des internes en médecine de la Faculté de Lyon ». A ce jour, des locaux sont encore disponibles, dans l'objectif d'accueillir de nouveaux praticiens. « La communauté de communes gère la location et l'achat des espaces, ces derniers

resteront dédiés à la santé, précise Christian Nucci, notre priorité est d'accueillir d'autres professionnels avant d'envisager l'extension qui est prévue ». Du côté des médecins, l'arrivée de nouveaux praticiens est également voulue : « nous souhaiterions voir s'installer un cabinet de kinésithérapeute ou un médecin psychiatre pour compléter nos services de santé. Leur présence pourrait également profiter à nos voisins de l'AFIPH », nous confie Pierre Gilibert.

Le partage de compétences professionnelles au service des patients

Grâce au soutien de l'ARS, un projet de santé a été mis en place en interne, pour traiter divers sujets : obésité, insuffisances cardiaques et respiratoires, traitements anticoagulants, etc. « Nous nous réunissons régulièrement entre professionnels pour élaborer des protocoles et mettre en place des conduites à tenir pour nos patients. Cela nous permet de faciliter le suivi médical, d'encourager le travail collaboratif et ainsi, éviter l'isolement professionnel. Le savoir de chacun peut aider les autres », complète Pierre Bavuz. En parallèle, les médecins travaillent sur des projets d'éducation thérapeutique avec les patients : « nous voulons les sensibiliser sur certaines pathologies, pour éviter ou bien prévenir des complications médicales comme le diabète ou la prévention des chutes par exemple ».



Vers un Plan Local de Santé (PLS) adapté au nouveau territoire

L'ex CCPR a lancé en 2017 un Plan Local de Santé (PLS), financé par l'ARS, pour agir sur les conditions indispensables de santé des populations du territoire : renforcer l'offre de soin et l'accès des publics précaires aux droits en santé, aux soins et à la prévention, etc. Suite à la fusion des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du territoire de Beaurepaire, le PLS s'étendra aux 67 000 habitants de Entre Bièvre et Rhône.

RENCONTRE

JOCELYN PRAS, AUTEUR DU NOM ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

« Je m'intéresse beaucoup à l'endroit où je vis ! »

Jocelyn Pras est un enfant du pays, il a toujours vécu à Jarcieu. Alors quand les ex Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire ont invité la population à faire des propositions de noms pour la nouvelle intercommunalité, il s'est vite pris au jeu. Et sur une soixantaine de propositions de noms envoyées par la population, c'est la sienne qui a été retenue par les élus des 37 communes de Entre Bièvre et Rhône.

« Je m'intéresse beaucoup à l'endroit où je vis : j'habite dans un milieu rural et je travaille à tec, dans un environnement plus urbain et industriel... Nous sommes dans l'Isère Rhodanienne, proches de la Bièvre et de la Valloire. J'ai cherché un nom court et simple, qui ne fasse référence ni au rural ni à l'industrie, qui permette d'identifier géographiquement et de s'approprier le nouveau territoire »,

explique Jocelyn Pras, auteur du nom Entre Bièvre et Rhône.

Jocelyn Pras a grandi à Jarcieu, où il a réalisé deux mandats successifs d' élu, comme conseiller municipal puis comme 1^{er} adjoint au maire. Ses activités professionnelles l'ont amené à être assez mobile sans jamais l'obliger à quitter son village natal. A la fois technicien et artiste, Jocelyn Pras est éclairagiste et régisseur général de spectacles vivants. « J'ai débuté à tec, puis j'ai tourné pendant 20 ans avec des troupes d'artistes. Je m'occupe aussi de la mise en lumière des spectacles au Théâtre Saint-Martin à Vienne. Je travaille de nouveau à tec depuis 2 ans maintenant », précise-t-il. Il est aussi président de l'association humanitaire Jar'Nati (contraction de Jarcieu et Natitingou, commune du Bénin, informations sur www.jarnati.fr). Elle a pour but de venir en aide à des Béninois, à travers des actions sur l'accès à l'eau



C'est Jocelyn Pras qui a proposé le nom de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône. La création graphique du logo a été réalisée par l'agence Terra Publica.

ou la mise en place, récemment, d'un bibliobus.

« La nouvelle communauté de communes est un trait d'union entre plusieurs territoires auxquels je suis particulièrement attaché », conclut-il, revenant à sa terre d'origine. A travers sa proposition de nom, Entre Bièvre et Rhône, Jocelyn Pras a su apporter sa propre vision du territoire.

JONAS OLOUSOUZIAN, STYLISTE-CRÉATEUR

« Je veux rester fidèle au territoire »

A seulement 25 ans, Jonas Oulousouzian, styliste-créditeur, et résidant à Saint-Clair-du-Rhône, possède une carrière professionnelle bien rythmée. Spécialisé dans les robes de mariée et robes de soirées, il a d'abord suivi ses études dans les métiers de la mode pendant 5 années, entre Grenoble et Lyon, avant de monter sa propre société : « J'ai créé Jonas Oulousouzian Couture en 2014. Cette même année, Sylvie Tellier, Directrice de Miss France Organisation lui permet d'intégrer le show Miss France présenté dans toutes les régions : ce fut le début d'une belle collaboration. Cette rencontre a changé ma vie ! Le jeune créateur a notamment habillé de nombreuses Miss comme Marine Lorphelin, Flora Coquerel, Camille Cerf, plus récemment Vaimalama Chaves, Miss France 2019 ou encore Eva Colas, 1^{ère} Dauphine de Miss France 2018 pour le concours de Miss Univers 2018 en Thaïlande... En parallèle, Jonas organise des défilés : en 2015, j'avais réalisé mon premier défilé de mode avec mes créations à Saint-Clair-du-Rhône. J'ai renouvelé l'expérience en 2018, à Saint-Maurice-l'Exil. Je prépare

actuellement une troisième édition qui se tiendra aussi sur le territoire. Jonas ne souhaite en aucun cas quitter Saint-Clair-du-Rhône : pourquoi partir dans les grandes villes si ça marche ici ? Le public et les clients sont là : je veux rester fidèle au territoire, je tiens à cette proximité. Je travaille régulièrement avec les commerces aux alentours comme les fleuristes, coiffeurs, traiteurs ou maquilleurs. Je participe également aux événements organisés localement. Jonas a notamment réalisé un défilé pour les vœux du maire de sa commune en 2018. La même année, il participait au défilé des commerçants du Péage-de-Roussillon, le 14 décembre 2018 ; et plus récemment au Salon du Mariage dans la galerie marchande de Carrefour Salaise, le 16 février dernier. Pour exercer ce métier, dit-il, il faut être patient, à l'écoute, très créatif et productif. J'ai fait de la danse en compétition durant de nombreuses années et au départ, je dessinais mes costumes et me rendais chez une couturière pour qu'elle me les réalise. Mais je n'étais jamais satisfait du résultat, j'ai fini par créer moi-même mes tenues. Il conclut : plus tard, je souhaite faire grandir ma société mais



pour le moment, je veux vivre au jour le jour. Jonas Oulousouzian Couture marche très bien, et je tiens à rester accessible auprès des personnes qui m'ont permis de me faire connaître ».

Renseignements :
Jonas OLOUSOUZIAN Couture
<https://jonasolousouzian.wixsite.com/jonasolousouzian>
Facebook : Jonas Oulousouzian Couture - Ampire
Organisation et Animation
jonas.olousouzian@hotmail.fr
06 63 54 22 71



NOTRE Credo POUR 2019 : RANDO, VÉLO ET BATEAU !

Préparez-vous à faire de belles rencontres et ressentir de chouettes sensations cette année ! En effet, pour cette nouvelle saison, l'Office de tourisme du Pays Roussillonnais renouvelle sa programmation de Rendez-vous autour de trois piliers : nature, détente et découverte. Beau programme, n'est-ce pas ?

Alors, bloquez les dimanches mensuels dédiés à la randonnée familiale de l'office de tourisme : le 21 juillet vers Anjou et le 18 août vers Bellegarde-Poussieu. En plus de faire du bien à vos jambes, tête et poumons, retrouvez les paysages authentiques de votre territoire !

Pour ceux qui veulent aller un peu plus vite et flâner sans trop d'efforts, ne manquez pas les sorties en vélo électrique proposées 3 fois par semaine, depuis divers sites par l'office de tourisme pendant toutes les vacances scolaires d'été.

Enfin, avec ce petit air de vacances qui flotte aux beaux jours, l'office de tourisme vous propose de vivre le Rhône à 100 % avec des sorties en sapine (bateau traditionnel en bois) les 21, 22, 28 et 29 septembre ! Marinière, vareuse et pieds nus à bord recommandés pour les amateurs du roulis, qui laisseront leur esprit voguer au rythme des flots, et moussaillons en herbe en quête d'aventure ! Les épicuriens profiteront en plus des croisières-dîners « Escalade au Bellevue » et des dégustations œnologiques « Sunset » proposées à bord par la Compagnie des Canotiers Rhône et Saône au départ du port des Roches-de-Condrieu (programme complet sur www.canotiersboatnbike.com).

Un riche programme en perspective, à compléter des autres rendez-vous loisirs de l'Office de tourisme : vous n'aurez pas trop de cette saison pour tout vivre ! (programme complet sur www.tourisme-pays-roussillonnais.fr).

HUMEUR DE SAISON ESTIVALE PAR L'OFFICE DE TOURISME !

Cet été, j'ai envie de me reconnecter à la nature et de rêver, je profiterai donc de la balade contée et musicale dans le Jardin onirique du Bois Marquis de Vernioz (mercredi 14 août à 18 h). Cet été, j'ai envie d'être surpris et émerveillé, je suivrai donc les visites « Rondes de nuit » à l'ancien prieuré de Salaise-sur-sanne (vendredis 19 juillet et 9 août) et à l'ancienne Chapelle de Terrebasse de Ville-sous-Anjou (vendredi 26 juillet) et qui sait ce que j'y découvrirai... J'aiguïserai mes sens de déduction et d'observation lors de la soirée Meurtre au Château d'Anjou (vendredi 20 septembre).

Cet été, j'ai envie de me distraire et d'exprimer ma créativité, je réserverai ma place aux ateliers de décor sur céramique à la Poterie des Chals de Roussillon, lieu emblématique du patrimoine artisanal du territoire (mercredis 17 et 24 juillet et 7 et 21 août).

En bref cet été, j'ai envie de profiter de mon territoire, 100 % Vallée du Rhône !

Aussi je me connecte au site de l'office de tourisme www.tourisme-pays-roussillonnais.fr, je m'abonne à son calendrier mensuel des animations et suis de près ses publications sur les réseaux sociaux !

Retrouvez toutes les infos pratiques (tarifs, horaires...) et réservez vos places à l'Office de tourisme au 04 74 86 72 07 infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr et via la billetterie en ligne sur www.tourisme-pays-roussillonnais.fr



J'AI TESTÉ POUR VOUS

Le Château de Barbarin à Revel-Tourdan

Le lieu est bucolique, apaisant et accueillant... Une bulle hors du temps, d'une beauté un peu intemporelle. Le Château de Barbarin domine fièrement la plaine de Bièvre Valloire et offre une vue magnifique sur la Drôme et le Vercors. Son parc, épuré et élégant, avec ses majestueux arbres centenaires, sa grande terrasse, ses prés, invite à la promenade et me donne la sensation agréable de visiter un vrai havre de paix. « Le parc et le château sont tous deux classés Monuments Historiques », précise Philippe Seigle, propriétaire habitant du Château de Barbarin. La bâtisse surplombée d'une imposante tour ronde porte les marques du passage de ses différents propriétaires : le château a été bâti en plusieurs étapes, bien visibles sur sa façade sud. La première partie de gauche fut érigée au XIV^{ème} siècle par les seigneurs de Revel. Cette tour de surveillance, à l'origine, a fait l'objet de plusieurs extensions au fil des siècles.

« Ici, nos hôtes peuvent se promener librement de pièce en pièce, l'ensemble du château leur est ouvert » m'informe d'emblée Philippe Seigle. Souriant et passionné, il me fait découvrir les salons, la grande cuisine, avec sa cheminée majestueuse et ses impressionnantes collections de cuivre, l'escalier central bâti sous un arc de plein cintre, les chambres d'hôtes spacieuses et leurs peintures murales qui racontent l'histoire des familles qui ont successivement habité Barbarin, comme Marie de Roussillon... Jusqu'à celle de Philippe Seigle, collectionneur d'art, qui a entièrement meublé le château avec les objets appartenant à sa propre famille. « Quand nous avons acheté le Château, en 1993, il était à l'abandon. Nous avons entrepris de gros travaux de restauration et commencé à l'ouvrir progressivement au public à partir de 1998. » Aujourd'hui le Château de Barbarin se visite sur rendez-vous toute l'année. Il est ouvert au public durant ses manifestations culturelles et lors des Journées du Patrimoine. Il est aussi possible de venir y séjourner en chambre d'hôtes pour prolonger le plaisir et partager la table des châtelains...

CH

Renseignements :
Château de Barbarin
780 Route de Pisieu
38270 Revel-Tourdan
Tél : 06 50 07 50 96
www.chateau-de-barbarin.fr

Programme des animations à Barbarin :

- **Mardis 16 et 23 juillet, 13 et 20 août, 22 et 29 octobre à 15h :** Visites enchantées pour les enfants de 3 à 8 ans. Dame Hélène ! Où êtes-vous ? Le Marquis rentre de la chasse ce soir ! Pourra-t-il dîner ?
- **Samedi 21 septembre de 14h à 19h et dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 14h à 19h :** Journées Européennes du Patrimoine. Tarifs : 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

RENCONTRES PARENTS - HANDICAP : «UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE» POUR LES FAMILLES

Le Centre Social du Roussillonnais (avec le soutien de la Fondation de France, la CAF, le Département et EBER Communauté de communes), propose des moments de détente autour d'un café ou d'un thé pour les accompagnants d'enfants, d'adultes en situation de handicap, ou atteints de maladies chroniques. L'objectif de ces rencontres est d'encourager l'échange, l'écoute et le partage. L'accueil se fait par un binôme parent-professionnel tous les lundis de 9h à 11h, hors vacances scolaires, au Centre Social du Roussillonnais. La participation est entièrement gratuite. Pour plus d'informations sur ces moments d'échange, une coordinatrice du Centre Social est à l'écoute au 04 74 29 00 61. Reprise de l'activité le 9 septembre.



Renseignements :
Centre Social du Roussillonnais, 16 avenue Jean Jaurès à Roussillon
Ou service Social EBER au 04 74 39 31 04



LANCEMENT DES TRAVAUX – ZONE DE LA MALADIÈRE À BEAUREPAIRE

Des travaux de réhabilitation du bâtiment industriel Pichon de la zone de la Maladière, située à Beaurepaire, sont en cours. Ces travaux, de grande ampleur, ont pour objectif de faire revivre ce site économique majeur du territoire. C'est une véritable opportunité économique au regard de la qualité du bâti (12 000 m² couverts) et du tènement foncier jugé important (4ha). La localisation est également un point fort à proximité immédiate de la voie ferroviaire au cœur d'une zone industrielle dynamique. EBER procède actuellement au réaménagement de la zone, notamment pour la mise aux normes du clos et du couvert et s'engage à commercialiser le site, afin de faire connaître cette offre très attractive auprès des investisseurs et industriels.

Renseignements : Service économie
Tél : 04 74 29 31 00
economie@entre-bievreethone.fr



LE SITE DE COMPOSTAGE S'AGRANDIT

Après l'agrandissement de la station d'épuration des Blâches au Péage-de-Roussillon, inaugurée en octobre 2018, les travaux d'extension se poursuivent pour adapter le site de compostage voisin aux nouvelles capacités de la station. Il a été modernisé avec un crible mobile et sera équipé prochainement d'un broyeur plus performant. Les boues d'épuration (capacité de 110 tonnes par semaine contre 70 précédemment) y sont compostées avec les déchets verts des déchèteries : un circuit court et vertueux qui permet la production d'un compost normé 100 % local, valorisé en agriculture sur le territoire. Montant global des travaux : 1 300 000 € pris en charge par EBER et l'agence de l'eau (à hauteur de 30 %).

CONSERVATOIRE ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : LES INSCRIPTIONS

Le Conservatoire du Pays Roussillonnais et l'école de Musique Manu Dibango de Beaurepaire ne feront plus qu'un à la rentrée prochaine, et deviennent le Conservatoire Entre Bièvre et Rhône. Il vous accueille sur 5 sites, proches de chez vous : Beaurepaire, Jarcieu, Roussillon, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil. Le Conservatoire continue de proposer une grande diversité dans les enseignements et les disciplines artistiques : musique, danse, théâtre, arts plastiques.

Les nouvelles inscriptions, pour la rentrée de septembre 2019, se poursuivront (dans la limite des places disponibles) :

- à la Communauté de Communes Bièvre et Rhône (rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil) : à partir du mercredi 28 août, de 14h à 17h30,

- sur le site de Beaurepaire (34 avenue Jean-Jaurès) : les mercredi 4 et jeudi 5 septembre de 17h à 19h.

Documents à fournir : un justificatif de domicile, un relevé d'identité bancaire (original), un justificatif CAF ou avis d'imposition 2018, assurance scolaire ou responsabilité civile.

Les dossiers d'inscription sont à retirer, à compléter et retourner auprès du Conservatoire Entre Bièvre et Rhône, rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil.

Renseignements :
Conservatoire Entre Bièvre et Rhône
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
Tél : 04 74 29 31 18
Mail : conservatoire@entre-bievreethone.fr



UN TOUT NOUVEL ESPACE REMISE EN FORME - DÉTENTE À AQUALÔNE

Depuis janvier 2019, le centre aquatique Aqualône est doté d'un tout nouvel espace de remise en forme et de détente. Des travaux ont été entrepris pendant près de 4 mois, afin d'améliorer les espaces existants et proposer de nouveaux services. L'espace de remise en forme (fitness, musculation, cardio, body-bike), situé à l'étage supérieur de la piscine, est désormais équipé d'une climatisation adaptée aux différentes salles et activités. L'espace détente, situé au même étage, a été repensé. Le hammam et le sauna ont été agrandis, de nouveaux espaces ont été conçus : douche sensorielle (variation des jets et de la température), douche norvégienne (seau d'eau froide), espace luminothérapie (jeux de lumière et transats), fontaine à glace (détente des zones articulaires, rhumatismes, etc.)

Depuis la réouverture de l'étage, la fréquentation des espaces a augmenté de plus de 20 %. Près de 283 000 euros TTC d'investissements ont été engagés par la communauté de communes, pour ce projet réalisé majoritairement avec des entreprises locales. L'espace détente est accessible via plusieurs formules : entrées simples ou pass spéciaux.

Renseignements/adhésion :
Centre Aquatique Aqualône
Délégation Vert Marine
Rue Victor Renelle à Saint-Maurice-l'Exil
aqualone@vert-marine.com
04 74 11 10 22
Réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram : #AqualoneOfficiel

UNE NOUVELLE PASSERELLE PIÉTONNE À LA CHARINA

Depuis février, les piétons peuvent à nouveau emprunter la passerelle de la Charina qui surplombe la Varèze, entre les communes d'Assieu et Vernioz. Elle est utilisée quotidiennement par les riverains, par les jeunes, pour rejoindre l'école de Vernioz ou les arrêts de bus des transports scolaires, et par les randonneurs, car elle se situe sur le parcours de chemins de randonnées balisés (GR 422 et plan départemental des itinéraires de promenades et

de randonnées). Devenue vétuste, la passerelle centenaire avait subi les assauts du temps et les caprices de la Varèze. La nouvelle structure a été construite en métal avec un platelage bois et mesure 28 mètres de long par 1,50 mètres de large. Les berges de la Varèze ont également été renforcées en amont de la passerelle. Le montant des travaux s'est élevé à 260 000 € HT pris en charge par Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes.

TERRE D'ÉNERGIES !

ENTRE ■
BIEVRE
ET **RHONE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux
#entrebievretrhone



entre-bievretrhone.fr